

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscription au Lycée René Descartes

- ❖ Il est **impératif** de nous indiquer un mail **valide** avec lequel nous pourrions vous joindre afin de permettre les échanges.
- ❖ Durant l'année scolaire **les changements** d'adresse, de numéro de téléphone, de mail devront se faire par le biais des Télé-services dont les codes vous ont été donnés par votre collège ou à défaut, et **devront nous être signalés immédiatement** au secrétariat.

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER :

- copie de la **carte d'identité de l'élève** ;
- copie **livret de famille** ;
- copie **carnet de vaccination**.

CARTE PASS'Région jeunes

Il faut la commander sur le site de la région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>
Cette carte est **indispensable** pour l'accès au lycée, les manuels scolaires, la cantine et le garage à vélos.

LIVRES, FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Livres : la région Auvergne-Rhône-Alpes fournit les livres scolaires (à l'exception des enseignements optionnels), qui seront distribués en début d'année.

Fournitures : il n'y a pas de liste type de fournitures. Les enseignants communiqueront à leurs élèves les besoins spécifiques à la rentrée (classeurs, etc...).

Equipements : Tenue de sport en E.P.S. - Blouse blanche (obligatoire) en coton en physique-chimie et SVT.

Elève à besoin éducatif particulier

Contactez l'infirmière du lycée dès la rentrée.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports relèvent de la responsabilité du SYTRAL. Vous pouvez vous abonner directement sur le site des TCL www.tcl.fr.

ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP : les demandes sont téléchargeables sur le site internet du Département du Rhône et sur celui de la Métropole de Lyon aux adresses suivantes :

[www.rhone.fr/deplacements/transports/transport des eleves et etudiants handicapes scolarises](http://www.rhone.fr/deplacements/transports/transport_des_eleves_et_etudiants_handicapes_scolarises)
www.grandlyon.com/services/transport-des-eleves-et-etudiants-handicapes

PARKING DES VEHICULES 2 ROUES

- a) Les véhicules à moteur : les 2 roues motorisés sont interdits dans l'allée piétonne d'accès à l'entrée du lycée. La sécurité exige qu'ils soient garés dans le parking fermé prévu à cet effet devant le lycée vers les portails de livraison. Votre enfant aura à remplir en début d'année une demande de stationnement afin d'ouvrir ses droits sur son PASS REGION.
- b) Les vélos : seuls les vélos sont autorisés à utiliser le garage accessible par l'allée piétonne et situé vers la conciergerie du lycée.

SERVICE SOCIAL

En cas de **difficultés financières**, les familles peuvent solliciter une aide sur les fonds sociaux lycéens pour tout frais lié à la scolarité (cantine, transport et fournitures) en vous adressant à l'intendance.

En cas **d'autres difficultés**, vous pouvez solliciter l'aide de l'assistante sociale.

LECTURES D'ETE (OBLIGATOIRES)

La liste des lectures d'été sera disponible sur le site du Lycée, dans « Infos scolarité ».



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025-2026

Formation :

Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVENom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/__

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : __ __

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse

Code postal : __ __ __ __ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
 (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France
 (5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : __ __ __ __ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : __ __ __ __ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous **Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / ____

Signature :

**«FICHE RÉCAPITULATIVE DES SPÉCIALITÉS ET OPTIONS
CLASSE DE PREMIÈRE»**

Nom :	Prénom :	Classe :
SPÉCIALITÉS CHOISIES :		
1 :..... 2 :..... 3 :.....		
Langues :	LVA :	LVB :
Options facultatives (à cocher éventuellement, si vous avez suivi l'option cette année) :		
<input type="checkbox"/> Latin	<input type="checkbox"/> Grec	<input type="checkbox"/> Euro

POSSIBILITE DE CHOISIR UN OU DEUX ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS EN PREMIERE GENERALE

Cocher les cases en fonction de votre choix

- Latin OU Grec
Uniquement si cet enseignement a été suivi en classe de seconde

ET / OU

- DGEMC
Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

A le

Signature de l'élève

Signature des Parents

A RAPPORTER COMPLÉTÉ AU LYCÉE ENTRE LE 30/06/25 ET LE 03/07/2025

Année scolaire 2025-2026

FICHE D'URGENCE *

Nom de l'établissement : lycée René Descartes

Année scolaire 2025-2026

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° de portable du père : de la mère :

3. N° du travail du père : Poste :

4. N° du travail de la mère : Poste :

5. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

LES FRAIS ENGAGÉS SONT À LA CHARGE DES FAMILLES ET NON DE L'ÉTABLISSEMENT

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, ...)

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Cette fiche annule et remplace toute fiche utilisée antérieurement

A RAPPORTER COMPLÉTÉ LE JOUR DE LA RENTRÉE

LA MAISON DES LYCÉENS

Qui sommes-nous ?

La Maison Des Lycéens est une association loi 1901 gérée par les élèves qui constituent le bureau (Président, trésorier et secrétaire) et le conseil d'administration. Elle rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

La MDL a pour vocation de proposer aux élèves des activités péri-éducatives et pour objectif de fédérer les initiatives portées par les lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités.

Les années précédentes différents clubs ont fonctionné : Media, dessin, Manga, danse modern-jazz, musique, éco-lycée, les ateliers curieux. Elle prend également en charge la préparation au BIA (brevet d'initiation à l'aéronautique).

La MDL participe en collaboration avec le CVL (conseil de vie lycéenne) à l'organisation d'évènements festifs et de voyages. La cotisation permet à l'association de fonctionner et de mettre en place des activités intéressantes en faisant appel à des intervenants extérieurs ayant des compétences particulières.

Pourquoi adhérer ?

Participer à la vie de notre association, soutenir les projets de la MDL, bénéficier davantage sur nos actions, participer au projet.

Réseaux sociaux : @mdl_descartes

ADHÉSION

ELEVE : NOM..... Prénom :..... Niveau :

Mail élève : Tél. élève :

Je soussigné(e) :

Père Mère Responsable légal de l'élève :

ATTESTE QUE MON ENFANT :

- Adhère** et verse la somme de **10 Euros**
 - En espèce** (à mettre dans une enveloppe avec le nom de l'élève)
 - Par chèque bancaire** à l'ordre de : Maison des Lycéens du Lycée Descartes (inscrire obligatoirement le nom de l'élève au dos du chèque).
- N'adhère pas**

Cette cotisation permet le développement et le fonctionnement des activités périscolaires (ex : Brevet d'Initiation Aéronautique, Musique, Danse, etc....)

A le, Signature :

A RAPPORTER COMPLÉTÉ LE JOUR DE LA RENTRÉE

REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE (Lycée)

1. ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est accessible avec le PASS REGION.

L'élève doit présenter cette carte à chaque passage au self, elle est **obligatoire** et doit être chargée au minimum du montant du repas.

Dès la perte ou la dégradation de la carte, il est impératif de la renouveler, au tarif en vigueur (5€).

Vous devrez en faire la demande sur le site PASS REGION.

2. APPROVISIONNEMENT DU PASS REGION

Il doit être effectué et privilégié dans l'ordre suivant :

- **En CB** par internet par le portail de paiement en ligne :
Un lien direct est possible sur le site du Lycée René Descartes 69
En bas tout à droite PAIEMENT EN LIGNE de la restauration.
Les identifiants et code d'accès seront remis aux enfants le jour de la rentrée par courrier, ou à demander par mail à l'adresse suivante : av042505@elior.com
- **Par chèque** à l'ordre d'ELRES en indiquant au dos le nom ; prénom ; classe de l'élève et numéro du badge à déposer dans la boîte aux lettres ELIOR située dans le restaurant ou directement à la caissière lors du passage au self.
- **En espèces** directement au self du Lycée, hors service de Midi (aucun rendu monnaie sera effectué),
tous les matins à la récréation de 10 heures.

3. AIDES EXCEPTIONNELLES

- Pour les familles rencontrant des difficultés financières un fonds social lycéen existe. Contacter le secrétariat du lycée.

4. REGIME ALIMENTAIRE

Les régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au médecin scolaire et doivent faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

5. TARIFICATION

- Le tarif du repas pour la rentrée scolaire 2023/2024 est de 4,88 Euros
- Une revalorisation du prix est prévue contractuellement avec le Conseil Régional.

6. CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le gestionnaire ELIOR, par mail à l'adresse : av042505@elior.com et/ou 04-78-56-82-76.

Listes des lectures
Lycée Descartes – Saint-Genis-Laval
2025

Entrée en classe de Première générale

I Lectures estivales :

Le professeur de la classe de première peut choisir d'utiliser une ou plusieurs des œuvres. Un contrôle de lecture peut être donné par l'enseignant.

- ***La Servante écarlate*, M. Atwood**
- ***La Jeune Fille à la perle*, T. Chevalier**
- ***Ronces*, C. Coulon**

II Programme officiel pour l'examen :

Le professeur de la classe choisit une œuvre parmi les trois proposées de chaque objet d'étude. En plus de l'œuvre du programme, le professeur choisit une autre œuvre à lire en lien avec le parcours. Il est attendu que tout élève de Première ait lu, pendant l'année, huit ouvrages pour l'examen. L'édition des œuvres choisies reste au choix de chaque enseignant.

- **La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle**

***Discours de la servitude volontaire*, É. de La Boétie /parcours : « Défendre » et « entretenir » la liberté.**

Entretiens sur la pluralité des mondes, B. Le Bouyer de Fontenelle /parcours : le goût de la science.

***Lettres d'une Péruvienne*, F. de Graffigny (en incluant les éléments de la seconde édition augmentée de 1752 suivants : l'introduction historique aux *Lettres Péruviennes* et les Lettres XXVIII, XXIX, XXX et XXXIV) /parcours : « un nouvel univers s'est offert à mes yeux ».**

- **Le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle**

Le menteur, P. Corneille / parcours : mensonge et comédie

On ne badine pas avec l'amour, A. de Musset / parcours : les jeux du cœur et de la parole

Pour un oui ou pour un non, N. Sarraute / parcours : théâtre et dispute

- **La poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle**

***Cahier de Douai*, A. Rimbaud (aussi connu sous les titres Cahiers de Douai, « Recueil Demeny » ou Recueil de Douai), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : émancipations créatrices.**

***La rage de l'expression*, F. Ponge / parcours : dans l'atelier du poète.**

***Mes forêts*, H. Dorion / parcours : la poésie, la nature, l'intime.**

- **Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle**

***Manon Lescaut*, Abbé Prévost / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.**

***La Peau de chagrin*, H. de Balzac / parcours : les romans de l'énergie : création et destruction.**

***Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne*, Colette / parcours : la célébration du monde.**